

L'avenir maintenant

Panorama du développement durable sur l'île de la Réunion

Documents pédagogiques

**À l'attention des enseignants intéressés par
le développement durable
et/ou l'île de la Réunion**

- 0/ Public
- 1/ Informations / Introduction / Auteur
- 2/ Présentation de l'île
- 3/ Définitions
- 4/ Vues de l'exposition

Un quizz complètera votre visite sur place

Public

Pour les scolaires, l'exposition est accessible dès la classe de CM2. Une visite permet d'aborder la sensibilisation aux thématiques du développement durable au sens large durant 45 mn.

Les élèves de lycée peuvent, eux, bénéficier d'une visite d'une heure à une heure trente, selon leur cursus : les élèves de lycées agricoles seront particulièrement intéressés, de même que les bacs pro ou les BTS de filières en rapport avec les énergies renouvelables. Idem pour les étudiants en IUT par exemple.

Les seniors peuvent eux aussi être concernés du fait de leur goût, en général, pour les voyages ou les questions techniques autour de la photographie.

Bien sûr, ceux qui ont été conquis par la Réunion lors d'un voyage touristique pourront apprécier de découvrir ce territoire autrement.

Je suis à même d'accueillir et de guider ces publics ou de renseigner les animateurs de la structure qui pourront, à leur tour, faire vivre cette exposition.

Informations

Une production Latitude 21 – la Maison de l'architecture et de l'environnement du Grand Dijon

Photographies et textes de Jean-Christophe Tardivon

Une centaine de photographies assemblées en une quarantaine de panneaux pour évoquer l'actualité et les expérimentations du développement durable sur l'île de la Réunion.

Thèmes de l'exposition

Agriculture biologique et raisonnée
Recherche & développement agricoles
Circuits courts
Transformation locale
Énergies renouvelables
Traitement des déchets
Architecture bioclimatique
Écotourisme
Arts vivants et design

Texte d'introduction

Par 21° de latitude sud et 55° de longitude est, l'arrivée dans l'île de la Réunion est un émerveillement lumineux. Les montagnes vertes et brunes jaillissent du bleu sombre de l'océan Indien, quelques espaces de bleu lagon et de sables blancs apportent des nuances sous une lumière des plus vives.

La Réunion est une île d'intensité et de nuance à la fois, ce qui fait la joie des touristes métropolitains aimant randonner au milieu des tamarins, badiner sous un flamboyant, bivouaquer dans un cirque encore sauvage... mais l'île que je vous propose de découvrir n'est pas celle des guides touristiques. Suivez-moi dans un autre voyage, dans le temps celui-là.

Aujourd'hui, à la Réunion, s'expérimentent les technologies et les cultures du développement durable de demain. C'est valable pour les Réunionnais comme pour les métropolitains. Les générations futures verront se développer un monde qui est en germe à la Réunion, aujourd'hui.

Photographe, je connaissais la lumière incomparable qui baigne l'île. Reporter, mes amis réunionnais m'ont sensibilisé à la mutation de ce territoire et à l'évolution de la population. Je suis donc parti, en avril et mai 2009, à la rencontre des acteurs du développement durable : des hommes et des femmes de terrain, mais aussi de rêve. Ils ont dans leurs mains le savoir-faire qui allie tradition et modernité, ils ont dans leur tête l'avenir qui aura à conjuguer mondialisation et terroir.

Ce futur de la Réunion qui, aujourd'hui, arrive si bien à faire cohabiter des populations aux origines culturelles si diverses, ce futur est dans la cohabitation avec les éléments pour parvenir à l'épanouissement de chacun sans l'appauvrissement du territoire.

L'agriculture, l'énergie, les modes de consommation, les bâtiments, la culture... voici quelques exemples du développement durable à la manière réunionnaise.

L'auteur

Jean-Christophe Tardivon est auteur photographe spécialisé dans les thématiques du développement durable. Diplômé de l'ENS Louis Lumière (Noisy-le-Grand) et de l'EHESS (Paris), il est installé à Dijon. Membre de l'Union des Photographes Professionnels, il conçoit des expositions sur des questions environnementales ou sur des festivals. Ses images sont aussi diffusées dans la presse magazine ou quotidienne nationale.

Le territoire

Hémisphère sud > Océan Indien > Archipel des Mascareignes > île de la Réunion
La Réunion se situe entre Madagascar (700 km à l'ouest) et l'île Maurice (170 km à l'est).

Superficie : 2 512 km² (3,5 fois plus petite que la Corse)
Habitants en 2011 : 810 000 habitants (2,7 fois plus peuplée que la Corse)
Densité : 322 habitants/km² (9,5 fois plus densément peuplée que la Corse)
Littoral : 250 km dont 25 km de plages de sable blanc et 14 km de plages de sable noir
Décalage horaire / métropole : +2h en été et +3h en hiver

Le climat est de type tropical humide sous influence d'alizés soufflant d'est en ouest avec de fortes variations microclimatiques entre les côtes est et ouest, le niveau de la mer et les hauteurs. Sur la côte, les températures varient de 21°C (août) à 32°C (janvier), la pluviosité varie de 636 mm (commune du Port) à 3 464 mm (Saint-Benoît). Dans les hauts, les températures sont plus douces et la pluviosité est plus importante. Entre janvier et mars, l'île est sur le passage de cyclones ou de tempêtes tropicales.

Le Piton des Neiges, un volcan éteint, est le point culminant de l'océan Indien, à 3 071 m. Il date de trois millions d'années. Le Piton de la Fournaise est un volcan actif, culminant à 2 632 m. Il a 500 000 ans. En 2010, la Réunion a été nommée au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses pitons, cirques et remparts.

La région sud-ouest de l'océan Indien a été explorée par les Arabes dès le Moyen-âge puis par les Portugais (début XVI^{ème}), les Anglais et les Néerlandais (début XVII^{ème}) et enfin les Français (milieu XVII^{ème}). L'île devient une concession de la Compagnie française des Indes orientales pour être une escale sur la route des épices au XVII^{ème} siècle.

Les premiers habitants sont douze mutins chassés de Madagascar et déposés près de l'actuelle ville de Saint-Paul, en 1646. Les premiers colons arrivent en 1665. Au XVIII^{ème}, l'économie de l'île se développe autour de la culture et de l'exportation du café, avec le recours important à l'esclavage. La culture de la canne à sucre s'impose au XIX^{ème}. L'esclavage est aboli en 1848 et les plantations ont alors recours à des « engagés », d'anciens esclaves, puis à des populations venant de Chine et d'Inde à la fin du XIX^{ème}.

Les habitants sont donc d'origines très variées : européenne, ouest-africaine, est-africaine, malgache, indienne, vietnamienne, malaise et chinoise.

La langue officielle est le français et la langue vernaculaire est le créole réunionnais.

En 1946, la Réunion devient département d'outre-mer (DOM) avec 974 pour indicatif et Saint-Denis pour préfecture. Elle est alors en ruines et la métropole fournit de gros efforts pour la reconstruction de l'économie et le progrès social. Dans les années 1970 et 1980, la Réunion accède à la modernité. Le tourisme devient une des activités principales de l'île, avec le bâtiment et la culture de la canne à sucre. L'île apporte à la France une zone de pêche importante, de surface équivalente à celle de la métropole.

En 2010, l'électricité est produite à près de 40 % par des sources d'énergie renouvelables : hydraulique et bagasse principalement. Il existe des projets nationaux et régionaux pour rendre la Réunion autonome en énergie en ayant recours seulement à des sources renouvelables à l'horizon 2030.

Le vocabulaire

Agriculture biologique : système de production basé sur le respect du vivant et des cycles naturels, en favorisant l'agrosystème mais aussi la biodiversité, les activités biologiques des sols et les cycles biologiques. Les agriculteurs biologiques doivent respecter un cahiers des charges qui exclue l'usage d'engrais chimiques de synthèse et de pesticides de synthèse, ainsi que d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Les agriculteurs sont certifiés par un organisme indépendant et contrôlés chaque année. L'agriculture biologique est réglementée en France, depuis 1981, et en Europe, depuis 1992.

Agriculture raisonnée : démarche qui s'applique aux productions agricoles prenant en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal, la maîtrise des risques sanitaires, la santé et la sécurité au travail. L'agriculture raisonnée est basée sur les techniques de l'agriculture conventionnelle, en réduisant les doses de produits chimiques de synthèse sans pour autant fixer de normes maximales. Les OGM sont autorisés en agriculture raisonnée. Elle est réglementée, en France, depuis 2002. Les agriculteurs peuvent recevoir une certification pour cinq ans avec un contrôle inopiné pendant cette période.

AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne. C'est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme locale, débouchant sur un partage de récolte régulier (le plus souvent hebdomadaire) composée des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie (la « saison »). Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur ; il représente une forme de « circuit court » de distribution. Une telle association est considérée comme participant de l'économie solidaire.

Développement durable : nouvelle conception de l'intérêt public, appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux généraux d'une planète globalisée. Cette conception s'appuie sur de nouvelles valeurs universelles (responsabilité, participation écologique et partage, principe de précaution, débat...). Selon la définition proposée en 1987 par le rapport Brundtland, le développement durable est : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Cette expression a été préférée à « développement soutenable », traduction littérale de l'anglais « sustainable development ».

Énergie renouvelable (source d') : forme d'énergie dont la consommation ne diminue pas la ressource à l'échelle humaine. Le Soleil est la principale source des différentes formes d'énergies renouvelables : son rayonnement est le vecteur de transport de l'énergie utilisable lors de la photosynthèse, ou lors du cycle de l'eau (qui permet l'hydroélectricité), le vent (énergie éolienne), l'énergie des vagues (énergie houlomotrice) et des courants sous-marins (énergie hydrolienne), la différence de température entre les eaux superficielles et les eaux profondes des océans (énergie thermique des mers) ou encore la diffusion ionique provoquée par l'arrivée d'eau douce dans l'eau salée de la mer (énergie osmotique). La chaleur interne de la Terre (géothermie) est assimilée à une forme d'énergie renouvelable, et le système Terre-Lune engendre les marées des océans et des mers permettant la mise en valeur de l'énergie marémotrice. Les combustibles fossiles ou minéraux (matériaux fissiles) ne sont pas des sources d'énergie renouvelables.

Source : Wikipedia, l'encyclopédie libre
Site web : fr.wikipedia.org

Avant-goût de l'exposition

